

Assemblée Générale Extraordinaire Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table 14 septembre 2024 – Talence (33)

PV sous réserve d'approbation lors de la prochaine Assemblée Générale

Le support de présentation de l'assemblée générale fait l'objet d'une annexe.

Début de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 14h30

Nombre total de clubs pour la ligue : 256 Nombre de clubs présents ou représentés : 180
Nombre total de voix pour la ligue : 889 Nombre de voix représentées : 657

Une minute de silence est observée pour les pongistes disparus durant ce début de saison, Franck SERES (Stade Montois) et Josiane RAVELOARIJAONA (CAM Bordeaux). Josiane était également la secrétaire du comité de Gironde depuis de nombreuses années et va laisser un grand vide dans le tennis de table girondin.

Vote du compte-rendu de l'assemblée générale du 29 juin 2024 à Coulounieix : voix exprimées : 657

Pour : 657 Contre : 0 Abstention : 0 Non voté : 0

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 29 juin 2024 est approuvé.

Lors de notre dernière assemblée générale du mois de juin nous n'avions pas pu voter les modifications de nos statuts car nous n'avions pas eu le quorum. C'est pour cette raison que nous tenons cette assemblée extraordinaire.

Il est d'ailleurs rappelé aux clubs que si ils ne sont ni présents, ni représentés lors de nos assemblées générales les pénalités financières prévues seront appliquées.

Les modifications de nos statuts sont présentés aux clubs. Les modifications concernent les articles 1-2-3-4-5-6-7-8-9-11-12-15-16-18-19-21-23-25-26.

Vote des nouveaux statuts de la ligue : voix exprimées : 657

Pour : 657 contre : 0 abstention : 0 non voté : 0

Les nouveaux statuts de la ligue Nouvelle-Aquitaine de tennis de table sont approuvés.

L'assemblée générale extraordinaire se termine à 15h00

Philippe DUMONTEIL

Président de la ligue



Vincent LABARBE

Secrétaire Général

